Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0201-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 février 2026

—

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL-BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. KERHERVÉ Guy, M. STEPHAN Philippe, Mme LE HOUEROU Annie, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme ZIEGLER Evelyne, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy et Mme LE ROY Charline respectivement représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme SANZ Myriam, Mme CORBEL Peggy, Mme TISSIER Isabelle

Absents excusés : Mme DUCLOS Anne, M. GAUTIER Christophe, Mme VAROQUIER Lydie, M. ANTOINE Jean-François

DEL2026-02-01- ÉLECTION D'UN SECRETAIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal (article L2121-15 du code général des collectivités territoriales). Le Maire invite le conseil à désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Tugdual LE LAY est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire,

Tugdual LE LAY

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP
Côtes d'Armor